

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**  
**Par délégation de l'Assemblée délibérante**  
**(Délibération n°3 du 21 mai 2014)**

**Séance du 14 mai 2019**

<u>Présents :</u>	M. Sébastien DOSE
	MME Jeannine DOUGOUD
	MME Martine DROUOT
	M. Jean-François GRANDBASTIEN
	M. Dominique GRANDIEU
	M. Philippe HALLIER
	MME Renée HENRY
	M. Jean-Pierre HUET
	M. Antony KUHN
	M. Denis MACHADO
	M. Jean-Jacques MAXANT
	M. Laurent TROGRIC
	M. Bernard VERGANCE
<u>Excusés :</u>	M. Denis BERGEROT
	MME Odile BEGORRE-MAIRE
	M. Sébastien POINT
	MME Martine SCHREIBER

**N°03 – DA du 14/05/2019**

**Rapporteur : M. MACHADO**

**Attribution du marché de travaux de mise en accessibilité PMR et  
amélioration énergétique du COSEC de Frouard**

Le présent marché concerne une deuxième tranche de travaux, faisant suite à celle menée en 2013, pour la rénovation du COSEC de Frouard.

La première tranche de travaux concernait principalement la rénovation du sol de la salle d'évolution, le remplacement des menuiseries extérieures les plus anciennes, la rénovation complète du complexe de toiture avec renfort de la charpente et amélioration de l'isolation.

Cette deuxième tranche de travaux, objet du présent marché, concerne la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et l'amélioration des performances énergétiques des équipements du COSEC. Les travaux principaux de cette rénovation sont les suivants :

- restructuration des vestiaires sanitaires pour accessibilité PMR et création de locaux pour arbitres, afin de permettre l'accueil de compétitions de niveau départemental,
- remplacement des installations de chauffage et de ventilation en fin de vie, permettant une meilleure performance énergétique,
- remplacement des appareils d'éclairage de la grande salle par des luminaires (led) performants en matière d'économie d'énergie et en terme de confort d'éclairage pour la pratique des sports (entraînement et compétition).

En outre, deux tranches optionnelles de travaux ont été ajoutées au marché, qui pourront être affermées par le pouvoir adjudicateur, sous réserve de budget ou d'inscription budgétaire à venir :

- une Tranche Optionnelle 1 (TO 1) relative à la rénovation complète du hall d'entrée.
- une Tranche Optionnelle 2 (TO 2) relative au raccordement des eaux usées et eaux vannes sur le collecteur unitaire présent sur la parcelle. Actuellement, ces eaux sont conduites vers un système d'assainissement autonome inopérant.

Le 7 mars 2019, un marché à procédure adaptée, alloti en 8 lots, a été lancé pour ces travaux, avec une enveloppe allouée de 313 000 euros HT, hors tranches optionnelles.

Le 30 avril 2019, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour proposer au pouvoir adjudicateur un avis favorable à l'attribution des lots ci-dessous.

Conformément aux critères de jugement des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose au pouvoir adjudicateur d'attribuer le présent marché à lots de la manière suivante :

		Tranche Ferme en € HT	TO 1 en € HT (réno Hall)	TO 2 en € HT (raccordement EU-EV)	Candidats retenus
<b>N°</b>	<b>LOTS</b>				
01	DEMOLITION - GROS ŒUVRE - VRD	47 537,40	2 100,00	3 890,00	CRBM
02	MENUISERIES EXTERIEURES PVC	7 223,20			FRP
03	PLATRERIE FAUX PLAFOND	26 004,00	5 250,00		ISOPLAQUISTE
04	MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT	19 239,00			BALDINI
05	CARRELAGE FAIENCE	19 000,00	4 033,00		JEAN BERNARD
06	PEINTURES FINITIONS	8 699,00	2 377,00		France PEINTURE
07	ELECTRICITE	68 201,93	4 993,60		EIFFAGE Energie
08	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	116 232,06			BOUCHEREZ
	<b>TOTAL HT</b>	<b>312 136,59</b>	<b>18 753,60</b>	<b>3 890,00</b>	

Il sera proposé au pouvoir adjudicateur d'affermir de suite la Tranche Optionnelle 2, pour un montant de 3 890 € HT ; son inscription budgétaire étant déjà actée dans le cadre des sommes allouées à l'entretien patrimonial des équipements sportifs dont le Bassin de Pompey à la charge.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer,**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 30 avril 2019,

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** l'attribution du marché de travaux de rénovation du COSEC de Frouard selon le tableau récapitulatif ci-avant pour un montant global de 334 780,19€ HT, soit 401 736,23€ TTC, toutes tranches confondues.

**AUTORISE** le Président à signer les marchés correspondants.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance  
le dit jour

---

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,  
Le Président



Laurent TROGRIC